

**NOTES GÉNÉRALES**

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- LES ENTREPRENEURS DOIVENT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'ARE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

No.	Date	Revisión	By: / Par:
0	21 09 2022	DOCUMENT, À FAIRE RÉVISER.	ZM

Date Printed / Date imprimée	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.</li> <li>Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.</li> </ul>	
A	A Detail no. / N° du détail
B	B Location drawing no. / sur dessin n°
C	C Drawing no. / dessin n°

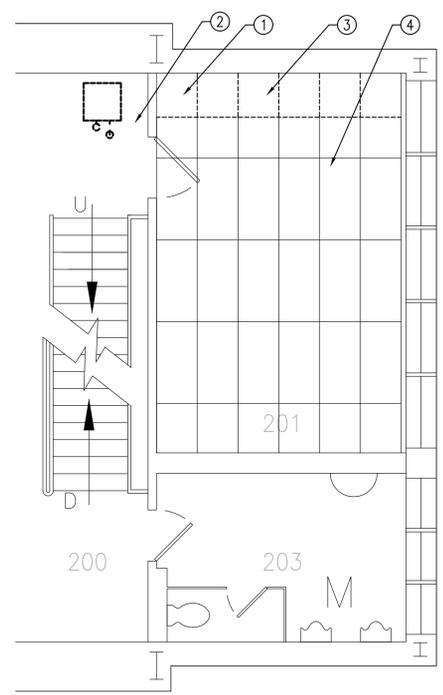
project / projet	MODERNISATION DES INSTALLATIONS DE CVAC DES LOCAUX 301 ET 201
drawing / dessin	CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL
TRAVAUX D'ARCHITECTURE - PLANS ET DÉTAILS	

designed / conçu	CE	date / date	NOV. 2021
drawn / dessiné	CE	scale / échelle	SECON LES ANNOTATIONS
checked / vérifié	MZ	sheet / feuille	1 of/de 1
approved / approuvé	ALS	W.O.no. / D.T.n°	A1-018920-01-02

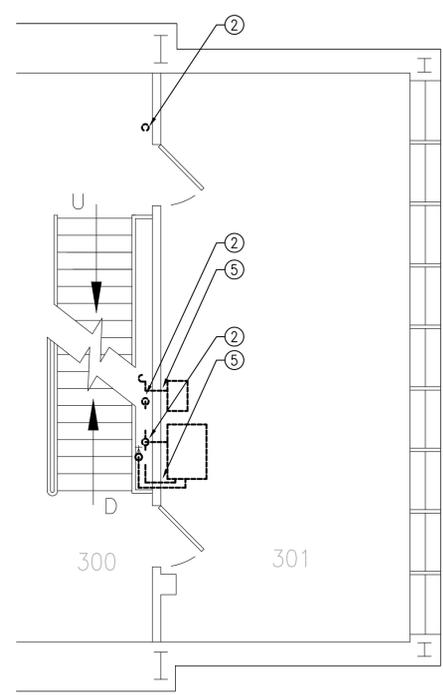
dwg.no. / dessin n° **5962-A01F**

**NOTES DU DESSIN - FEUILLE A01**  
 LES NOTES CI-APRÈS S'APPLIQUENT AU DESSIN A01 SEULEMENT

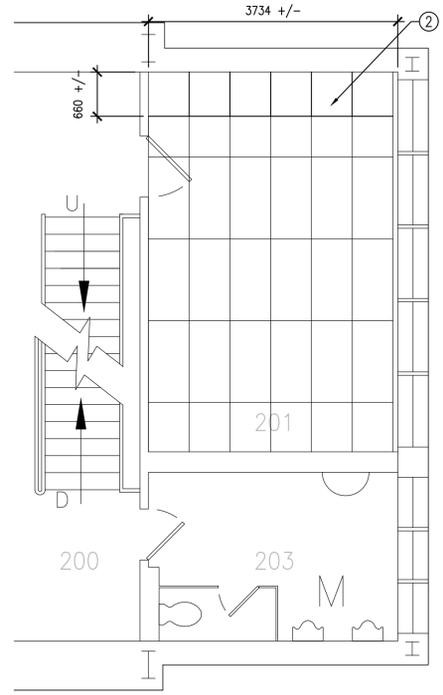
- ENLEVER L'ÉLÉMENT EXISTANT DE MÉCANIQUE ET TOUTS LES ÉLÉMENTS CONNEXES. SE REPORTER AUX DESSINS ET AUX DÉTAILS DE MÉCANIQUE. AUX ENDOITS À PARTIR DESQUELS AURONT ÉTÉ ENLEVÉS LES CONDUITS D'ÉLÉMENTS, L'ON SE DEVRA DE REMPLIR LES OUVRAGES AUX NIVEAUX DES PLANCHERS ET DES PLAFONDS.
- 1.1. AU NIVEAU DU PLANCHER, DU CÔTÉ D'INTÉRIEUR DU LOCAL 200 : REMPLIR L'OUVERTURE D'ENVIRON 457 mm SUR 457 mm ET CE, EN SE SERVANT DE NOUVEAUX ÉLÉMENTS DE MAÇONNERIE EN BÉTON; À ASSORTIR AUX OUVRAGES DE MAÇONNERIE EXISTANTS. AUSSI, À AMÉNAGER AVEC DE L'ISOLANT ASSORTI, AFIN DE REMPLIR LE CREUX. LES RANGS D'ÉLÉMENTS DE MAÇONNERIE, LE MORTIER ET LA PEINTURE DEVONT TOUS S'ASSORTIR À CEUX DES ZONES ADJACENTES ET EXISTANTES. L'INTEAU EXISTANT EN ACIER, À ENLEVER.
- 1.2. AU NIVEAU DU PLAFOND ET DU CÔTÉ D'INTÉRIEUR DU LOCAL 200 : REMPLIR L'OUVERTURE D'ENVIRON 305 mm SUR 305 mm ET CE, EN SE SERVANT DE NOUVEAUX ÉLÉMENTS DE MAÇONNERIE EN BÉTON; À ASSORTIR À L'OUVRAGE EXISTANT ET À AMÉNAGER AVEC DE L'ISOLANT ASSORTI, AFIN DE REMPLIR LE CREUX. LES RANGS D'ÉLÉMENTS DE MAÇONNERIE, LE MORTIER ET LA PEINTURE DEVONT TOUS S'ASSORTIR À CEUX DES ZONES ADJACENTES ET EXISTANTES. COORDONNER LES PRÉSENTS TRAVAUX DE MONTAGE AVEC L'INSTALLATION DE LA NOUVELLE TUYAUTERIE. SE REPORTER AUX DESSINS DE MÉCANIQUE.
- 1.3. AU NIVEAU DU PLANCHER, DU CÔTÉ D'INTÉRIEUR DU LOCAL 201 : FOURNIR ET MONTER DE NOUVEAUX PROFILS DE FOURRURE ET LES AMÉNAGER AVEC DU GYPSE DE 12 mm. S'ASSURER DE LA PRATIQUE D'UNE TRANSITION LIEE AVEC LES SURFACES ADJACENTES ET EXISTANTES. TIRER LES JOINTS, PONCER LE TOIT ET RENDRE LES OUVRAGES À L'ÉTAT PRÊT POUR LA RÉCEPTION D'UN NOUVEAU FINI DE PEINTURE. À ASSORTIR AUX OUVRAGES ADJACENTS.
- 1.4. AU NIVEAU DU PLAFOND, DU CÔTÉ D'INTÉRIEUR DU LOCAL 201 : FOURNIR ET MONTER DE NOUVEAUX PROFILS DE FOURRURE ET LES AMÉNAGER AVEC DU GYPSE DE 12 mm. S'ASSURER DE LA PRATIQUE D'UNE TRANSITION LIEE AVEC LES SURFACES ADJACENTES ET EXISTANTES. TIRER LES JOINTS, PONCER LE TOIT ET RENDRE LES OUVRAGES À L'ÉTAT PRÊT POUR LA RÉCEPTION D'UN NOUVEAU FINI DE PEINTURE. À ASSORTIR AUX OUVRAGES ADJACENTS.
- AUX POINTS D'ENLEVEMENT DE TUYAUX ET DE CONDUITS DANS LES ASSEMBLAGES DE PLANCHERS, REMPLIR LES OUVERTURES EN SE SERVANT D'UN MATÉRIAU D'IGNIFUGÉAGE CÔTÉ À 2 HEURES. QUALITÉ REQUISE : « HILTI SYSTEM No. F-A-0001. ».
- ENLEVER LA FASCIE ET LA CLOISON SUSPENDUE DU SYSTÈME DE SUSPENSION DE CARRELAGES EXISTANT ET DÉPOSABLE EN PLACE. PRÉVOIR DU SUPPORT TEMPORAIRE POUR LE SYSTÈME ADJACENT QUI SE DOIT D'ÊTRE GARDE EN PLACE.
- À CONSERVER : SYSTÈME EXISTANT DE SUSPENSION ET CARREAUX EXISTANTS DE PLAFOND ET DE TYPE DÉPOSABLE EN PLACE. AUX ENDOITS REQUIS POUR FACILITER LES TRAVAUX, L'ON SE DEVRA D'ENLEVER DES CARREAUX ET DE LES RANGER ET CE, À DES FINS DE RÉMONTAGE ÉVENTUEL. AUX ENDOITS À PARTIR DESQUELS SERONT ENDOIMAGÉS DES CARREAUX, L'ON SE DEVRA LES REMPLACER PAR DES NEUFS, LESQUELS DEVANT S'ASSORTIR AUX CARREAUX EXISTANTS.
- AUX ENDOITS À PARTIR DESQUELS AURONT ÉTÉ ENLEVÉS DES TUYAUX ET DES CONDUITS DANS DES ASSEMBLAGES MURAUX CONSTITUÉS D'ÉLÉMENT DE MAÇONNERIE EN BÉTON, L'ON SE DEVRA DE REMPLIR LES OUVERTURES À L'AIDE DE PRODUIT D'IGNIFUGÉAGE OFFRANT UNE COTE DE RÉSISTANCE AU FEU DE 2 HEURES. QUALITÉ REQUISE : « HILTI SYSTEM No. G-AJ-0000 » REMPLIR LA ZONE ET LA RENDRE À L'ÉTAT PRÊT POUR UN NOUVEAU FINI DE PEINTURE, LEQUEL DEVANT S'ASSORTIR À CE QUI CORRESPOND AUX OUVRAGES EXISTANTS.
- FOURNIR ET INSTALLER UN NOUVEAU SYSTÈME DE PLAFOND SUSPENDU, LEQUEL SE DEVRA D'ÊTRE AMÉNAGÉ AVEC DES CARREAUX DÉPOSABLES EN PLACE ET S'ASSORTISSANT AUX EXISTANTS. PRÉVOIR DE NOUVEAUX SUPPORTS, DE NOUVELLES ATTACHES ET DE NOUVEAUX ARTICLES DU GENRE, POUR AINSI POUVOIR ASSURER LA RÉALISATION D'UN SYSTÈME EN TOUT POINT COMPLET. ASSURER LA CONTIGUITÉ DES NOUVEAUX CARREAUX ET DES CARREAUX EXISTANTS.
- NOUVEAU VOLET DE PRISE D'AIR. SE REPORTER AUX DESSINS DE MÉCANIQUE ET AU DÉTAIL DE LA PRÉSENTE FEUILLE AFIN DE RETROUVER DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS À CE SUJET.
- RENDRE À L'ÉTAT PRÊT LE SYSTÈME EXISTANT DE TOITURE RAPPORTÉE ET CE, POUR LE DÉTAIL DE LA NOUVELLE BORDURE. S'ASSURER QUE LA ZONE EST PARFAYEMENT ÉTANCHE AUX INTÉRIEURS ET À L'EAU ET CE, AVANT L'INSTALLATION ET LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE BORDURE.
- NOUVEL ÉLÉMENT DE MÉCANIQUE. SE REPORTER AUX DESSINS ET DÉTAILS DE MÉCANIQUE.
- NOUVEAU FOURREAU DE SERVICE. VOIR LE DÉTAIL DE LA PRÉSENTE FEUILLE AFIN DE RETROUVER DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS À CE SUJET.
- CALFEUTRER LE TOUR DES TUYAUX ET DES PÉNÉTRATIONS. IMPERMÉABILISER LE TOIT À L'AIDE D'UN PRODUIT DE CALFEUTRAGE AU BITUME MODIFIÉ ET D'IDENTIFICATION « SOPREMA ».
- CONSTRUIRE L'ENCEINTE DE BORDURE EN CONFORMITÉ AVEC LES INDICATIONS ET CE, EN SE SERVANT D'UN CAPUCHON SUPÉRIEUR DE CONTRE-SOLIN EN ALUM. À FINI D'USINE ET DE CALIBRE 22, LEQUEL CAPUCHON SE DEVRA D'ÊTRE IMPERMÉABILISÉ À MÊME LA MEMBRANE DE TOITURE, SUR UN FEUILLARD DE BASE D'IDENTIF. « SOPREMA » OU DE FABRICATION SEMBLABLE, SUR UN PAINNAU DE TABLER DENS DE 19 mm, SUR UN OUVRAGE D'OSATURE À MONTANTS DE 50 mm SUR 200 mm. ATTACHER SOLIDEMENT DU CONTRE-PLAQUE TRAITÉ SOUS PRESSION ET DE 12 mm D'ÉPAISSEUR À LA PARTIE SUPÉRIEURE DE L'ENCEINTE. COORDONNER L'EMPLACEMENT ET CE, CONCURREMMENT AVEC LES AUTRES CORPS DE MÉTIER. L'OUVRAGE D'ASSISE DE LA BORDURE DEVRA SE PROFONDER D'ENVIRON 152 mm AU DELÀ DES DIMENSIONS DE L'ASSISE PROPREMENT DITE DE L'ÉLÉMENT DE MÉCANIQUE.
- REMPLEUR LE CREUX DE NATTE ISOLANTE.
- NOUVEAU FEUILLARD DE BASE ET DE COURONNEMENT AU BITUME MODIFIÉ; 2 ÉPASSEURS DE CE FEUILLARD DEVONT CHEVAUCHER LA MEMBRANE EXISTANTE DE TOITURE DANS UNE DISTANCE DE 305 mm; EN OUTRE, À PROLONGER À LA VERTICALE ET CE, JUSQU'AU NIVEAU DE LA SOUS-FACE DU SOLIN DE LA NOUVELLE BORDURE.
- NOUVEAU LINTÉAU EN ACIER. PRÉVOIR UNE CORNÈRE ANGULAIRE EN ACIER ET DE 76 mm SUR 76 mm SUR 9.5 mm, LAQUELLE SE DEVRA D'OFFRIR UNE SURFACE DE SUPPORT D'AU MOINS 100 mm ET CE, À CHAQUE EXTRÉMITÉ. L'ENSEMBLE DE L'ACIER STRUCTUREL SE DEVRA D'ÊTRE APPRÊTÉ EN ATELIER; EN OUTRE, IL DEVRA S'AGIR ICI D'ACIER DE NUANCE 300 ET CONFORME AUX NORMES CSA G40.20-04 AND CSA G40.21-04. PEINDRE LE TOIT AFIN D'ASSORTIR LA COULEUR À CELLE(S) DES MURS ADJACENTS.
- PROFILS DE FOURRURE EN CONTRE-PLAQUE TRAITÉ SOUS PRESSION ET DE 25 mm. IL S'AGIT ICI D'UN DÉTAIL TYPIQUE À LA PÉRIPHÉRIE DE L'OUVERTURE. LE CONTRE-PLAQUE DEVRA ÊTRE ATTACHÉ AU SUBSTRAT ET CE, EN SE SERVANT DE PIÈCES D'ANCRAGE ÉPOXYDIQUES. PIÈCES D'ANCRAGE HILTI HIT-RE 100 OU PIÈCES D'ANCRAGE DE FABRICATION ÉQUIVALENTE ET APPROUVÉE.
- NOUVEAU SOLIN EN ALUMINIUM ANODISÉ, DE CALIBRE 22 ET À L'ÉTAT PRÉFINI. CALFEUTRER LE TOIT À L'EMPLACEMENT DE TOUTES LES CONNEXIONS (DÉTAIL TYPIQUE). QUALITÉ REQUISE EN RAPPORT AVEC LE PRODUIT DE CALFEUTRAGE : PRODUIT IMPERMÉABILISANT AU SILICONE 795 ET DE FABRICATION DOW CORNING. LA COULEUR DEVRA CORRESPONDRE À CE DE L'ALUMINIUM ANODISÉ ET CE, À PARTIR DE LA PLAGE DE COULEURS STANDARD DU FABRICANT.
- PRÉVOIR DE L'ISOLANT POUR RECOUVRIRE LE CONDUIT ET L'AMÉNAGER AVEC UNE DOUBLURE ASSORTIE. SE REPORTER AUX DESSINS ET DEVIS DE MÉCANIQUE. AUX ENDOITS PERTINENTS, LAISSER UNE VOIE D'ACCÈS ET CE, À DES FINS DE REMPLACEMENT DES FILTRES.
- DÉGALER LES CONDUITS EN FONCTION DU BESOIN, POUR AINSI CONVENIR AU SUPPORT DU BOTTIER À FILTRE(S). FIXER SOLIDEMENT LE SUPPORT AU CONDUIT ET CE, EN SE SERVANT DE VIS À AUTO-TARAGE DU NUMÉRO 8 ET DE 19 mm DE LONGUEUR, À 500 mm D'ENTRE-AXES. SE REPORTER AUX DESSINS ET DEVIS DE MÉCANIQUE AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS PERTINENTS DE CONDUITS.
- ASSEMBLAGE EXISTANT À L'EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT, OFFRANT UN LIEN D'ENTREVERRAILLAGE AU STUCCO AINSI QU'À LA TERRE CUITE.
- OUVRAGE DE BLOCAGE TRAITÉ SOUS PRESSION ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES; IL S'AGIT ICI D'UN DÉTAIL TYPIQUE. EN BOIS MOU SAS ET CE, SELON LA NORME CSA D141. L'OUVRAGE DE BLOCAGE DEVRA ÊTRE ATTACHÉ AU SUBSTRAT, EN SE SERVANT DE PIÈCES D'ANCRAGE ÉPOXYDIQUES. PIÈCES DE MARQUE HILTI HIT-RE 100 OU PIÈCES D'ANCRAGE DE FABRICATION ÉQUIVALENTE ET APPROUVÉE.
- NOUVEL EMBLEMMENT DE NOYAU, POUR AINSI TENIR COMPTE DES NOUVEAUX SERVICES. SE REPORTER AUX DESSINS ET DEVIS DE MÉCANIQUE AFIN DE RETROUVER DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS À CE SUJET. JEU DE COULIS ENTRE LE NOUVEAU FOURREAU ET LE MUR, S'ASSURER DE PRODUIRE UNE GARNITURE D'ÉTANCHEITÉ PARFAYEMENT ÉTANCHE ET CE, PAR L'EMPLOI DE COULIS NON RETRÉCISSANT. QUALITÉ REQUISE : SIKAGROUT 212, SUR LES DEUX FAÇADES DU MUR. FOURNIR ET INSTALLER UNE NOUVELLE PLAQUE DE GARNITURE EN ALUMINIUM USINÉ, LES DIMENSIONS DE LAQUELLE PLAQUE DEVRA CONVENIR DIAMÈTRE DU FOURREAU DE SERVICE AINSI QU'À L'OUVERTURE DU NOYAU. TOUTES LES CONNEXIONS MURALES ET (OU) PLAQUES DE RACCORDEMENT DEVONT ÊTRE CALFEUTRÉES. QUALITÉ REQUISE EN RAPPORT AVEC LE PRODUIT DE CALFEUTRAGE : PRODUIT IMPERMÉABILISANT DE CONSTRUCTION DE MARQUE 795 SILICONE ET DE FABRICATION DOW CORNING. LA COULEUR DEVRA CORRESPONDRE À CE DE L'ALUMINIUM ANODISÉ ET CE, À PARTIR DE LA PLAGE DE COULEURS STANDARD DU FABRICANT. LA PLAQUE DEVRA ÊTRE VISSÉE À LA FAÇADE MURALE ET CE, PAR L'EMPLOI DE VIS « TAPCON » OU DE VIS SEMBLABLES.
- NOUVEAU SYSTÈME DE RAILS DE TYPE COMPOSÉ ET BALLASTE, DE FABRICATION FIBREGLASSÉ ET D'IDENTIFICATION « DYNAROUND R3 SUMLINE ». À L'ÉTAT MONTÉ, LE SYSTÈME DE GARDE-CORPS DE TOITURE DEVRA PRÉSENTER UNE HAUTEUR FINIE D'AU MOINS 1 067 mm ET CE, COMPTE TENU DE L'APPORT D'UN RAIL MOTYVEN, À INSTALLER À 533 mm DE LA SURFACE DE MARCHÉ.



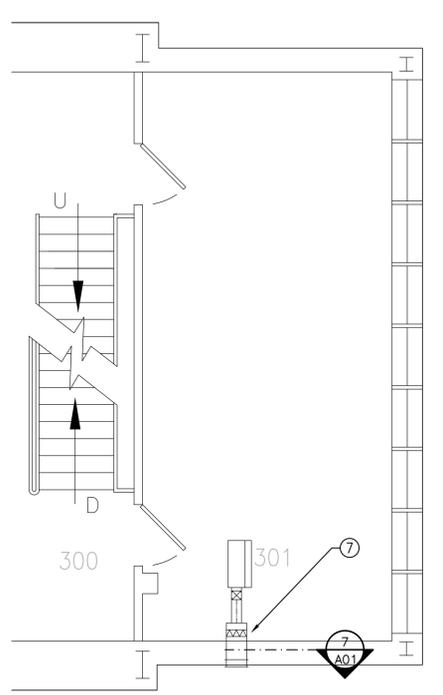
**1**  
A01  
PLAN PARTIEL D'ÉTAGE AU DEUXIÈME -  
OUVRAGES DE DÉMOLITION  
ÉCHELLE = 1:50



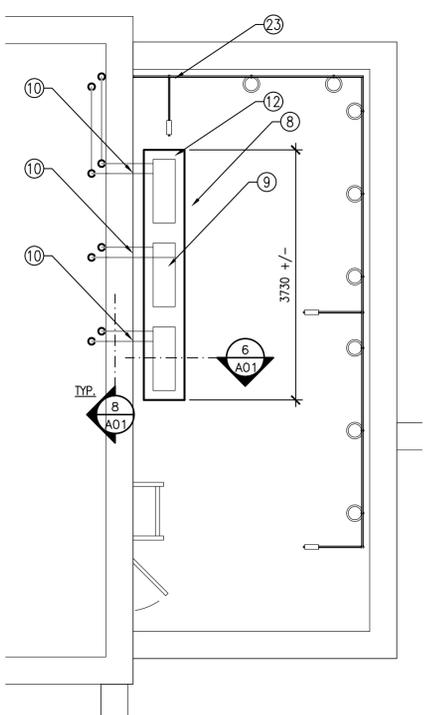
**2**  
A01  
PLAN PARTIEL D'ÉTAGE AU TROISIÈME -  
OUVRAGES DE DÉMOLITION  
ÉCHELLE = 1:50



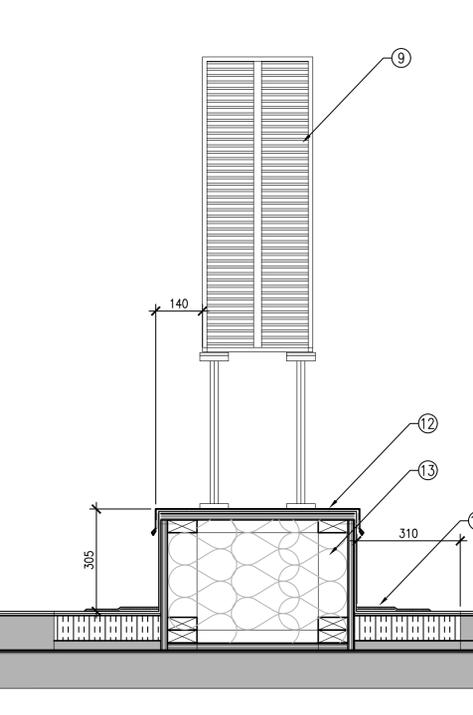
**3**  
A01  
PLAN PARTIEL D'ÉTAGE AU DEUXIÈME -  
NOUVEAUX TRAVAUX  
ÉCHELLE = 1:50



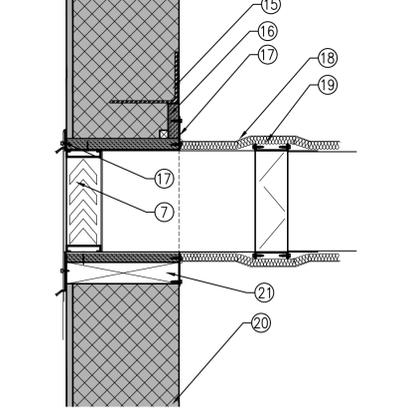
**4**  
M01  
PLAN PARTIEL D'ÉTAGE AU TROISIÈME  
NOUVEAUX TRAVAUX  
ÉCHELLE = 1:50



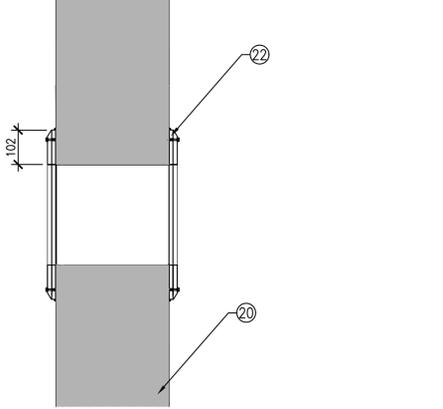
**5**  
M01  
PLAN PARTIEL DU TOIT -  
NOUVEAUX TRAVAUX  
ÉCHELLE = 1:50



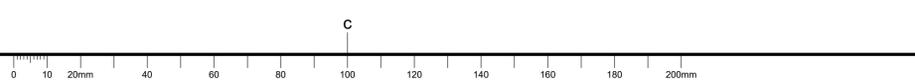
**6**  
M01  
DÉTAIL - NOUVELLE BORDURE DE TOITURE  
ÉCHELLE = 1:10



**7**  
A01  
DÉTAIL - NOUVEAU VOLET  
ÉCHELLE = 1:10



**8**  
A01  
DÉTAIL - NOUVEAU FOURREAU DE SERVICE  
ÉCHELLE = 1:10





NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTEE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

LÉGENDE DES TRAVAUX DE MÉCANIQUE	
SYMBÔLE	DESCRIPTION
—	SYMBÔLE D'UN ARTICLE NEUF
---	SYMBÔLE D'UN ARTICLE EXISTANT, À CONSERVER.
- - -	SYMBÔLE D'UNE ARTICLE DÉMÔU ET (OU) ENLEVÉ
DOV	EAU FROIDE DOMESTIQUE
SAN	TUYAUTERIE DE DRAINAGE SANITAIRE
RFG	TUYAUTERIE DE GAZ RÉFRIÉRANT
RFL	TUYAUTERIE DE LIQUIDE RÉFRIÉRANT
⊥	SOUPAPE
⊙	SOUPAPE À LA VERTICALE
○	TUYAU, VERS LE HAUT
○	TUYAU, VERS LE BAS
U	SIPHON SANITAIRE
▭	CONDUIT, DE FORME RECTANGULAIRE
○	CONDUIT, DE FORME RONDE
↻	COUDE DE 90°
⊗	CONNEXION FLEXIBLE
●	CONDUIT DE FORME RONDE, VERS LE HAUT
⊞	THERMOSTAT À COMMANDE NUMÉRIQUE DIRECTE
⊙	THERMOSTAT PNEUMATIQUE

OUVRAGES DE DÉMOLITION - NOTES :

- DÉCONNECTER ET ENLEVER L'ÉLÉMENT EXISTANT DE CLIMATISATION D'AIR MONOBLOC ET DE TYPE REFRIGÉRIÉ À L'EAU ET CE, COMPTE TENU DE CE QUI SUIT : COMMANDE PNEUMATIQUE, CONDUITS D'ALIMENTATION ET DE RETOUR, GRILLES D'ALIMENTATION ET DE RETOUR ET ENSEMBLE DE LA TUYAUTERIE CONNEXE. ENLEVER L'EAU FROIDE DOMESTIQUE, EN REVENANT JUSQU'À LA SOUPAPE, PUIS CAPUCHONNER LE TOUT À CET ENDROIT. ENLEVER LE TUYAU DE DRAINAGE SANITAIRE ET CE, EN REVENANT JUSQU'EN DESSOUS DU PLANCHER, PUIS CAPUCHONNER TEMPORAIREMENT CE TUYAU ET CE, À DES FINS DE RACCORDEMENT ÉVENTUEL.
- ENLEVER LA CLOISON SUSPENDUE ET EXISTANTE ET À BARRES EN TÊ. PRÉVOIR UN NOUVEAU PLAFOND À BARRES EN TÊ, LA HAUTEUR DOQUEL DEVANT S'ASSORTIR À CELLE DU PLAFOND DANS LE RESTANT DU LOCAL.
- DÉCONNECTER ET ENLEVER L'UNIFICATEUR EXISTANT AINSI QUE SA COMMANDE ET TOUTE LA TUYAUTERIE CONNEXE D'EAU FROIDE DOMESTIQUE ET DE DRAINAGE SANITAIRE. ENLEVER LA TUYAUTERIE D'EAU FROIDE DOMESTIQUE ET CE, EN REVENANT JUSQU'À LA PRINCIPALE CANALISATION ET EN CAPUCHONNANT LE TOUT À CET ENDROIT. ENLEVER LA TUYAUTERIE DE DRAINAGE SANITAIRE ET CE, EN REVENANT JUSQU'À LA PRINCIPALE CANALISATION, CAPUCHONNER TEMPORAIREMENT LA CANALISATION D'EMBRANCHEMENT ET CE, À DES FINS DE RACCORDEMENT ÉVENTUEL.
- ENLEVER L'ÉLÉMENT EXISTANT DE CLIMATISATION D'AIR DE TYPE MONOBLOC ET À REFRIGÉRISSSEMENT À L'EAU (IL S'AGIT ICI DE L'ÉLÉMENT 46PAS01) AINSI QUE SES COMMANDES ET TOUTE LA TUYAUTERIE CONNEXE. ENLEVER LA TUYAUTERIE D'EAU FROIDE DOMESTIQUE ET CE, EN REVENANT JUSQU'À LA SOUPAPE DE FERMETURE ET CAPUCHONNER LE TOUT À CET ENDROIT. ENLEVER LE TUYAU DE DRAINAGE SANITAIRE À L'EMPLACEMENT DU DRAIN À MOYEU DANS LE LOCAL 300.
- ENLEVER LE THERMOSTAT PNEUMATIQUE EXISTANT. CAPUCHONNER TEMPORAIREMENT LA CANALISATION D'AIR ET CE, À DES FINS DE RACCORDEMENT ÉVENTUEL.

NOUVEAUX TRAVAUX - NOTES :

- PRÉVOIR UN NOUVEAU MINI-ÉLÉMENT D'AIR D'APPOINT DANS L'ESPACE DU PLAFOND ET L'AMÉNAGER AVEC DES CONNEXIONS FLEXIBLES ET CE, DES DEUX CÔTÉS, SOIT À L'ENTRÉE ET À LA SORTIE. INSTALLER UN CAPTEUR DE TEMP. DE CONDUIT DE TYPE FOURNI PAR LE FABRICANT ET CE, À L'INTÉRIEUR DU CONDUIT D'ALIMENTATION ET EN CONFORMITÉ AVEC LES INSTRUCTIONS DU FABRICANT. RÉGLER LA COMMANDE DE L'ÉLÉMENT AFIN D'ASSURER LE MANTIENT D'UNE TEMP. D'AIR D'ALIMENTATION DE 18 DEGRÉS C. SE REPORTER À LA NOMENCLATURE AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS D'ÉQUIPEMENT PERTINENTS.
- PRÉVOIR UN PLÉNIUM ET UN VOLET DE PRISE D'AIR D'EXTÉRIEUR, EN CONFORMITÉ AVEC LES INDICATIONS, LES DIMENSIONS DU PLÉNIUM SONT COMME SUIT : 305 SUR 305 SUR 610 mm. PRÉVOIR UN SUPPORT À FILTRE POUR LE FILTRE CONNEXE ET PLUSÉ DE 305 SUR 305 SUR 100 mm ET D'IDENTIFICATION MERV 13. L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE FOURNIR SIX (6) FILTRES DE LA SORTIE, SOIT DES FILTRES PLUSÉS, DE 305 SUR 305 SUR 100 mm ET D'IDENTIFICATION MERV 13. MÉNAGER UNE OUVERTURE DANS LE MUR D'EXTÉRIEUR ET CE, À L'ENDROIT REQUIS. SE REPORTER AUX DESSINS D'ARCHITECTURE AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS PERTINENTS. ISOLER LE PLÉNIUM DE PRISE ET LE CONDUIT EN AMONT DU MINI-ÉLÉMENT DE PRISE D'AIR ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES INDICATIONS PERTINENTES DU DEVIS. SE REPORTER À LA NOMENCLATURE AFIN DE RETROUVER LE DÉTAIL DE VOLET.
- PRÉVOIR DES DIFFUSEURS D'ALIMENTATION ET DES CONDUITS CONNEXES D'ALIMENTATION ET CE, SELON LES INDICATIONS. SE REPORTER À LA NOMENCLATURE AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS PERTINENTS. ÉQUILIBRER L'AMÉNÉE D'AIR D'EXTÉRIEUR À 28,3 L/S (60 PLOU/MIN.) POUR LE LOCAL 301; ET À 18,9 L/S (40 PLOU/MIN.) POUR LE LOCAL 201, ICI, LE TOUT DOIT SE FAIRE EN RÉGLANT LA VITESSE DU VENTILATEUR D'AIR DU MINI-ÉLÉMENT D'APPOINT AINSI QUE LES RÉGISTRES D'ÉQUILIBRAGE DES DIFFUSEURS.
- PRÉVOIR DES ÉLÉMENTS DE CLIMATISATION D'AIR À RÉPARTITION ET DE TYPE SUSPENDU DU PLAFOND ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES INDICATIONS. SUSPENDRE LES ÉLÉMENTS D'INTÉRIEUR À PARTIR DE LA STRUCTURE DU TOIT ET EN CONFORMITÉ AVEC LES INSTRUCTIONS DU FABRICANT. PRÉVOIR UN TUYAU DE DRAIN DE CONDENSAT DE 25 mm DE DIAMÈTRE ET L'AMÉNAGER AVEC UN SIPHON ET CE, À L'EMPLACEMENT DU DRAIN À MOYEU EXISTANT DANS LE LOCAL 300 ET EN CONFORMITÉ AVEC LES INDICATIONS. PRÉVOIR DE LA TUYAUTERIE DE LIQUIDE DE 10 mm DE DIAMÈTRE ET DE LA TUYAUTERIE DE GAZ RÉFR. DE 16mm DE DIAMÈTRE ET CE, JUSQU'ÀUX ÉLÉMENTS À L'EXTÉRIEUR, SOIT SUR LE TOIT ET SELON LES INDICATIONS. ISOLER LE TUYAU DE DRAIN DE CONDENSAT ET LA TUYAUTERIE DE RÉFRIÉRANT EN CONFORMITÉ AVEC LES STIPULATIONS PERTINENTES DU DEVIS. FORER DES TROUS DE NOYAU DANS LE MUR D'EXTÉRIEUR ET CE, AUX ENDROITS REQUIS. SE REPORTER AU DESSIN D'ARCHITECTURE AFIN DE RETROUVER LE DÉTAIL DES FOURREAUX MURAUX.
- PRÉVOIR DES ÉLÉMENTS DE CLIMATISATION D'AIR À RÉPARTITION ET DE TYPE SUSPENDU DU PLAFOND ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES INDICATIONS. SUSPENDRE LES ÉLÉMENTS D'INTÉRIEUR À PARTIR DE LA STRUCTURE DU TOIT ET EN CONFORMITÉ AVEC LES INSTRUCTIONS DU FABRICANT. PRÉVOIR UN TUYAU DE DRAIN DE CONDENSAT DE 25 mm DE DIAMÈTRE ET L'AMÉNAGER AVEC UN SIPHON ET CE, À L'EMPLACEMENT DU DRAIN À MOYEU EXISTANT. PRÉVOIR DE LA TUYAUTERIE DE LIQUIDE DE 10 mm DE DIAMÈTRE ET DE LA TUYAUTERIE DE GAZ RÉFR. DE 16mm DE DIAMÈTRE ET CE, JUSQU'ÀUX ÉLÉMENTS À L'EXTÉRIEUR, SOIT SUR LE TOIT ET SELON LES INDICATIONS. ISOLER LE TUYAU DE DRAIN DE CONDENSAT ET LA TUYAUTERIE DE RÉFRIÉRANT EN CONFORMITÉ AVEC LES STIPULATIONS PERTINENTES DU DEVIS. FORER DES TROUS DE NOYAU DANS LE MUR D'EXTÉRIEUR ET CE, AUX ENDROITS REQUIS. SE REPORTER AU DESSIN D'ARCHITECTURE AFIN DE RETROUVER LE DÉTAIL DES FOURREAUX MURAUX.
- PRÉVOIR DES ÉLÉMENTS D'EXTÉRIEUR ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES INDICATIONS. INSTALLER LES ÉLÉMENTS D'EXTÉRIEUR EN LES AMÉNAGEANT AVEC DES SUPPORTS À ÉLINGUES À MANŒUVRE RAPIDE ET CE, SUR LA BORDURE DU TOIT. SE REPORTER AU DESSIN D'ARCHITECTURE AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS DE BORDURE. SE REPORTER À LA NOMENCLATURE AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS D'ÉQUIPEMENT.
- PRÉVOIR UN CAPTEUR DE TEMPÉRATURE DU SYSTÈME D'AUTOMATISATION DU BÂTIMENT ET CE, SELON LES INDICATIONS. LE SYSTÈME D'AUTOMATISATION DU BÂTIMENT DEVRA CONTRÔLER LES ÉLÉMENTS DE CLIMATISATION D'AIR DE TYPE RÉPARTI ET CE, AFIN DE MAINTENIR LA TEMPÉRATURE D'INTÉRIEUR À LA VALEUR DU POINT DE CONSIGNÉ ÉTABLI. DURANT L'HIVER ET LORSQU'IL S'ARRÊTE D'ÊTRE POSSIBLE DE RÉPONDRE AUX BESOINS DE CHAUFFAGE PAR L'ENTRÉE SEULEMENT DE CES ÉLÉMENTS DE CLIMATISATION D'AIR À RÉPARTITION, LE SYSTÈME D'AUTOMATISATION DU BÂTIMENT DEVRA ALORS CONTRÔLER LES SOUPAPES DE RAD. PERP. ET CE, VIA LE TRANSDUCTEUR « E/P-P » ET CE, AFIN DE MAINTENIR LA TEMPÉRATURE D'INTÉRIEUR À LA VALEUR DU POINT DE CONSIGNÉ ÉTABLI.

TOUTS LES TRAVAUX EN RAPPORT AVEC LE SYSTÈME D'AUTOMATISATION DU BÂTIMENT DEVRAIENT ÊTRE ENTREPRIS PAR LA SOCIÉTÉ ANSNORTH CANADA; PERSONNE RESSOURCE : AARON DOBSON, AU (613)247-7938; AUSSI, COMME SUIT : AARON.DOBSON@ANSNORTH.COM

LORS DE TRAVAUX IMPLIQUANT DE L'ÉQUIPEMENT DE REFRIGÉRISSSEMENT ET DE LA MANŒUVRE DE RÉFRIÉRANTS « CFC, HCFC & HRC », L'ON SE DEVRA ALORS DE PRODUIRE DES ENREGISTREMENTS ET DES DOSSIERS SUR LES HALOCARBURES MANUTENTIONNÉS. ÉTIQUETER L'ÉQUIPEMENT PAR LA REPRODUCTION DE COPIES DE CES ENREGISTREMENTS SUR LES HALOCARBURES. PRODUIRE UNE COPIE ADDITIONNELLE DE CES ENREGISTREMENTS SUR LES HALOCARBURES ET LA REMETTRE AU REPRÉSENTANT MINISTÈRE, POUR QU'IL OU QUELLE PUISSE L'INCORPORER DANS LE FICHIER DE SERVICE SUR LES HALOCARBURES ET CE, EN RAPPORT AVEC LA ZONE EN CAUSE.

LORS DE SES TRAVAUX D'IMMOBILISATION ET (OU) DE FORAGE, L'ENTREPRENEUR SE DEVRA ALORS D'UTILISER UNE FOREUSE ASSORTIE D'UN ASPIRATEUR À FILTRES "HEPA" ET À PIÈCES COMPOSANTES ASSORTIES.

ÉLÉMENTS DE CLIMATISATION D'AIR À RÉPARTITION

FABRICANT	MITSUBISHI ELECTRIC
IDENT. DE L'APPAREILLAGE	46PAS03, 46PAS04, 46PAS05
MODÈLE	PCA-A30KA7 & PUZ-HA3ONKA
CAPACITÉ DE REFRIGÉRISSSEMENT, ALORS QUE LA TEMPÉRATURE À L'EXTÉRIEUR SE TROUVE À 35 DEGRÉS C.	TOTAL kW / Btu/h 8.8/30,000
SENSIBLE	kW / Btu/h 6.1/20,700
CAPACITÉ DE CHAUFFAGE, ALORS QUE LA TEMPÉRATURE À L'EXTÉRIEUR SE TROUVE À -25 DEGRÉS C.	kW / Btu/h 7.5/25,600

ELECTRICITÉ	V/PH/Hz	208~230/1/60
COURANT		
MCA		
ÉLÉMENT À L'INTÉRIEUR	A	1.0
ÉLÉMENT À L'EXTÉRIEUR	A	24.0

REMARQUE : À AMÉNAGER AVEC UN SUPPORT À ÉLINGUES ET À MANŒUVRES RAPIDES AINSI QU'AVEC UN ENSEMBLE D'INTERFACE « BACNET » POUR LE SYSTÈME D'AUTOMATISATION DU BÂTIMENT ET UN ÉLÉMENT DE FILTRAGE À VALEUR D'EFFICACITÉ ÉLEVÉE

MINI-ÉLÉMENT D'AIR D'APPOINT

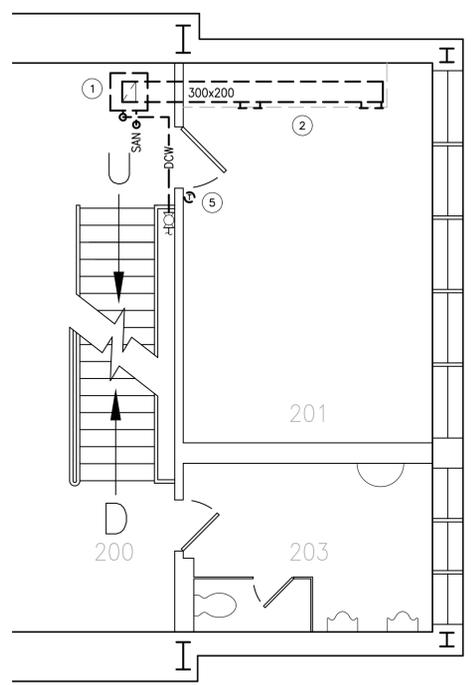
FABRICANT	THERMOLEC
IDENT. DE L'APPAREILLAGE	46MAU01
MODÈLE	FER-6-3-240/1
DÉBIT D'AIR	L/s / CFM 47.2/100
ELECTRICITÉ	
COURANT	V/PH/Hz 240/1/60
CAPACITÉ	kW 3.0

REMARQUE : À AMÉNAGER AVEC UN INSTALLATION DE PROTECTION CONTRE LE GEL. ENLEVER LE FILTRE LAVABLE ET FOURNI PAR LE FABRICANT. QUALITÉ REQUISE : NEPTRONIC.

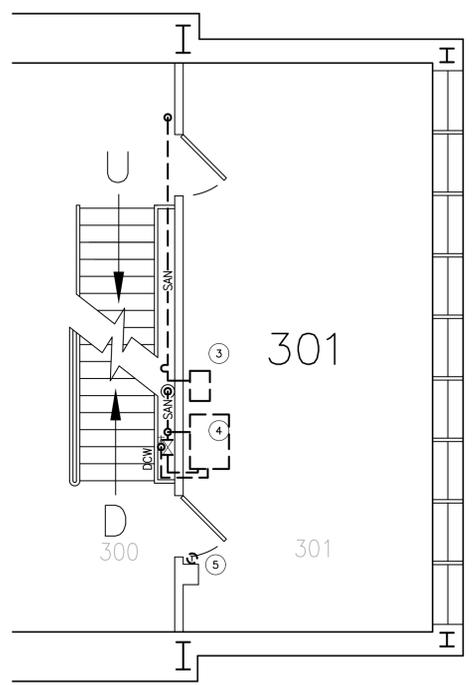
DIFFUSEURS ET VOLET

FABRICANT	E. H. PRICE
RÉF.	SD
MODÈLE	ø150/300x300/APDMC-BN/3/B12
DÉBIT D'AIR	L/s / CFM 47.2/100, SELON LES ANNOTATIONS
REMARQUE	À AMÉNAGER AVEC UN RÉGISTRE D'ÉQUILIBRAGE À MANŒUVRE MANUELLE, DE 150 mm DE DIAMÈTRE ET DE L'IDENTIFICATION SUIVANTE : GCD-RD-MBD. CE RÉGISTRE DEVRA COMPRENDRE UN QUADRANT DE VERROUILLAGE. QUALITÉ REQUISE : KRUEGER HVAC.

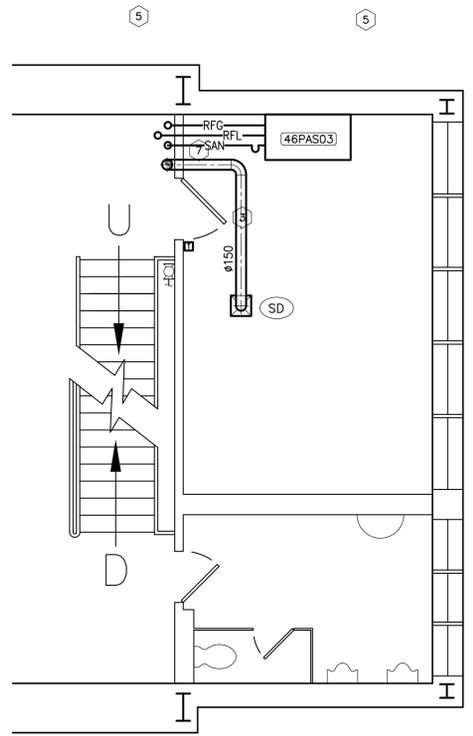
RÉF.	LV
MODÈLE	JE443
DÉBIT D'AIR	L/s / CFM 47.2/100
GROSSEUR	mm / pouce 305x305/12x12
REMARQUE	À AMÉNAGER AVEC UN SEUIL ALLONGÉ EN ALUMINIUM ET DE CALIBRE 14; AUSSI, AVEC UN GRILLAGE ALVEOLAIRE ET UN FINI ANODISÉ ET TRANSPARENT.



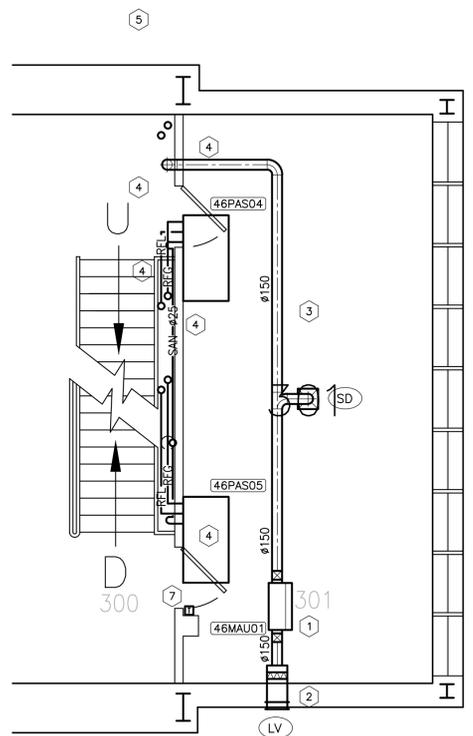
1 MO1 PLAN PARTIEL D'ÉTAGE AU DEUXIÈME - OUVRAGES DE DÉMOLITION ÉCHELLE = 1:50



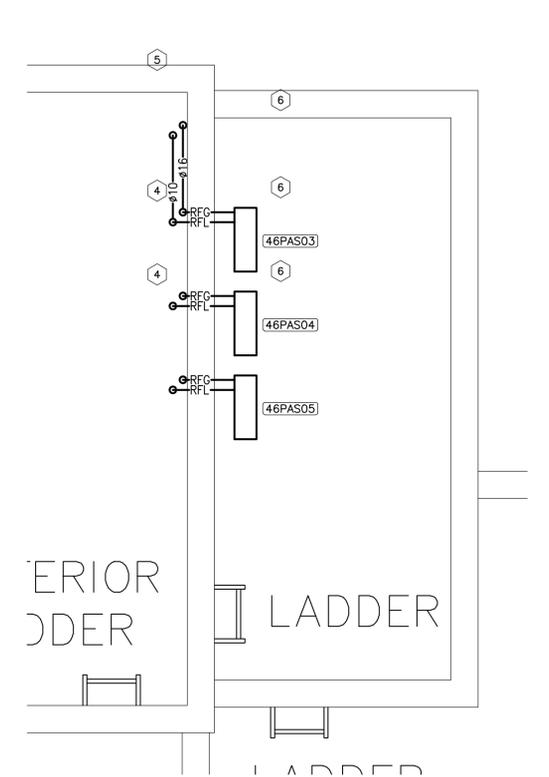
2 MO1 PLAN PARTIEL D'ÉTAGE AU TROISIÈME - OUVRAGES DE DÉMOLITION ÉCHELLE = 1:50



3 MO1 PLAN PARTIEL D'ÉTAGE AU DEUXIÈME - NOUVEAUX TRAVAUX ÉCHELLE = 1:50



4 MO1 PLAN PARTIEL D'ÉTAGE AU TROISIÈME - NOUVEAUX TRAVAUX ÉCHELLE = 1:50

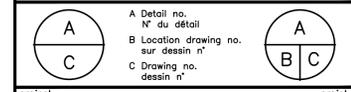


5 MO1 PLAN PARTIEL DU TOIT - NOUVEAUX TRAVAUX ÉCHELLE = 1:50

No.	Date	Revision	By:
1	21 09 2022	DOCUMENT, À TRAQUER.	ZM
0	15 11 2021	DOCUMENT, À RÉVISER.	ZM

Date Printed / Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.



project / projet  
 ÉDIFICE M-46  
 MODERNISATION DES INSTALLATIONS DE CVAC DES LOCAUX 301 ET 201  
 CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing / dessin  
 TRAVAUX DE MÉCANIQUE - PLANS ET NOMENCLATURES

designed	conçu	date	date
ZM		FEV. 2022	
drawn	dessiné	scale	échelle
ZM		SELON LES ANNOTATIONS	
checked	vérifié	sheet	feuille
ZF		1 of/de 1	
approved	approuvé	W.O.no.	D.T.n°
ALS		A1-018920-01-02	

dwg.no. / dessin n°  
 5962-MOIF

**NOTES GÉNÉRALES**

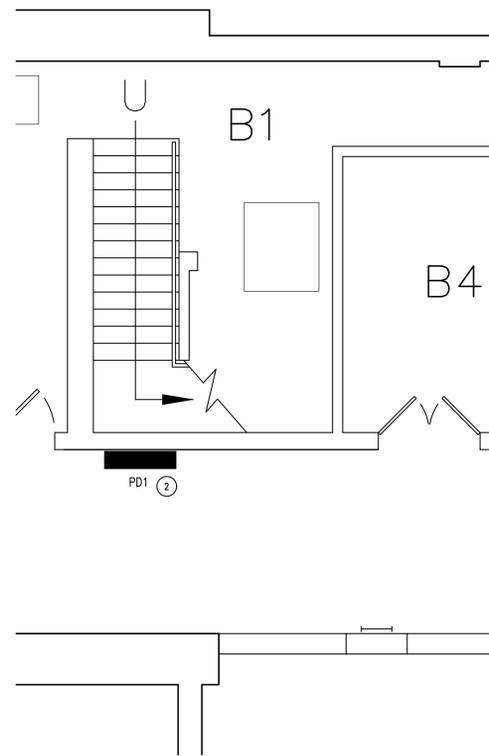
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- LES ENTREPRENEURS DOIVENT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DÈLA DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

**OUVRAGES DE DÉMOLITION - NOTES :**

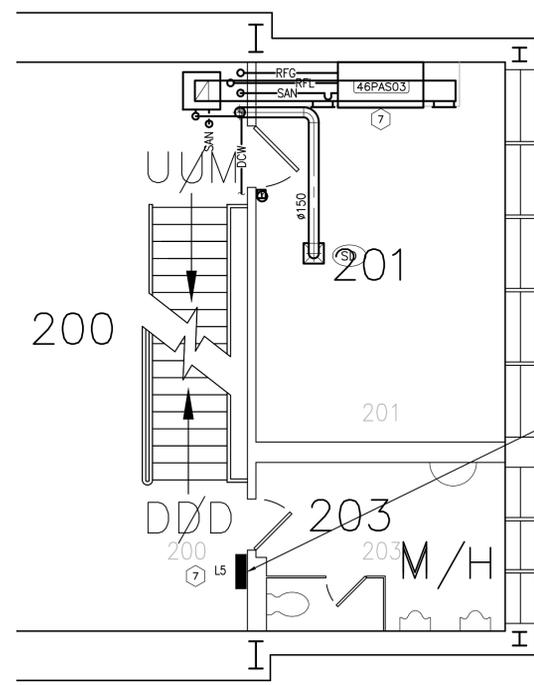
- DÉCONNECTER ET ENLEVER L'APPAREILLAGE ET LE CÂBLAGE EXISTANTS ET CE, EN REVENANT JUSQU'À LA SOURCE.
- PRÉVOIR UN COUVERCLE D'INTÉRIEUR; IL FAUDRA AUSSI METTRE L'ANNUAIRE DU TABLEAU À JOUR.
- DISJONCTEUR EXISTANT, À REMETTRE AU CNR, CANADA.
- DÉPLACER LE CONTACTEUR EXISTANT ET CE, AFIN DE TENIR COMPTE DE L'EMPLACEMENT DU NOUVEAU TABLEAU.

**NOUVEAUX TRAVAUX - NOTES :**

- PRÉVOIR UN NOUVEAU TABLEAU DE DISTRIBUTION À ENSEMBLE OMNIBUS EN CUivre, LEQUEL TABLEAU SE DEVANT D'ÊTRE AMÉNAGÉ AVEC DES DISJONCTEURS D'EMBRANCHEMENT VERROUILLABLES ET CE, SELON LES INDICATIONS; À RACCORDER À L'ENSEMBLE ALIMENTEUR EXISTANT.
- L'APPAREILLAGE EXISTANT SE DEVRA D'ÊTRE RACCORDÉ À UNE NOUVELLE SOURCE DE COURANT; PRÉVOIR DES INSTALLATIONS D'ÉPISURE AINSI QUE DES TRAVAUX ADDITIONNELS DE CÂBLAGE ET CE, EN FONCTION DU BESOIN.
- PRÉVOIR UN SUPPORT À ÉTRESILLONS GALVANISÉS, LEQUEL SUPPORT SE DEVANT D'ÊTRE ATTACHÉ AU MUR D'EXTÉRIEUR OU À LA NOUVELLE BORDURE DE TOITURE. PRÉVOIR UN DISJONCTEUR D'EXTÉRIEUR DE 60 AMPÈRES ET 2 P, LEQUEL SE DEVANT D'ÊTRE MONTÉ À UNE HAUTEUR D'UN PIED (1'-0") AU-DESSUS DU TOIT.
- PRÉVOIR UN INTERRUPTEUR À BASCULE DE 3P ET 20A, LEQUEL POURRAIT ÊTRE RACCORDÉ À UN MOTEUR; À MONTER SUR LE MUR D'INTÉRIEUR ET CE, À LA PORTÉE VISUELLE DE L'ÉLÉMENT D'INTÉRIEUR.
- PRÉVOIR UNE PRISE DE COURANT DE SERVICE DE TOITURE ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES PERTINENTES DES NORMES DESC 26-702 ET 704; À MONTER SUR UN SUPPORT À ÉTRESILLONS ET CE, À PROXIMITÉ DE L'ÉLÉMENT 46PAS04.
- PRÉVOIR DU CÂBLAGE NEUF ET UNE NOUVELLE CONNEXION. SCELLER OU IMPERMÉABILISER LE TOUR DU CÂBLE ET CE, À L'EMPLACEMENT DE L'OUVERTURE MURALE.
- NOUVEL ÉQUIPEMENT DE CVAC, DEVANT ÊTRE PRÉVU PAR LES PERSONNES RESPONSABLES DE LA DIVISION 23.
- PRÉVOIR UN NOUVEAU DISJONCTEUR « Q0B ».



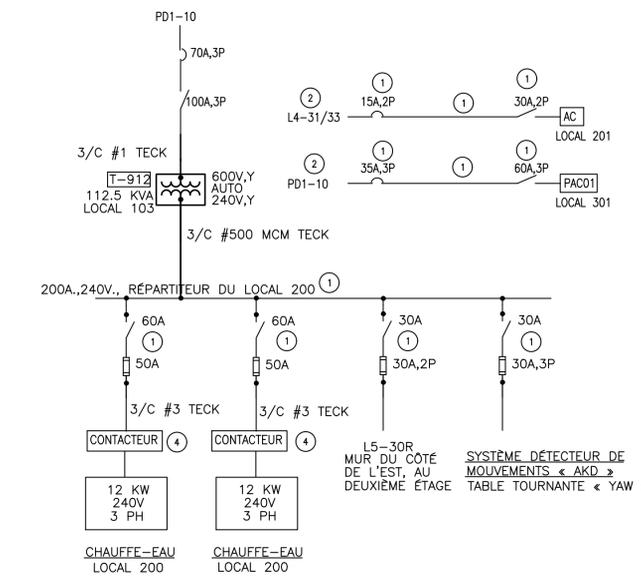
**1** PLAN PARTIEL D'ÉTAGE, AU SOUS-SOL  
 E01 ÉCHELLE = 1:50



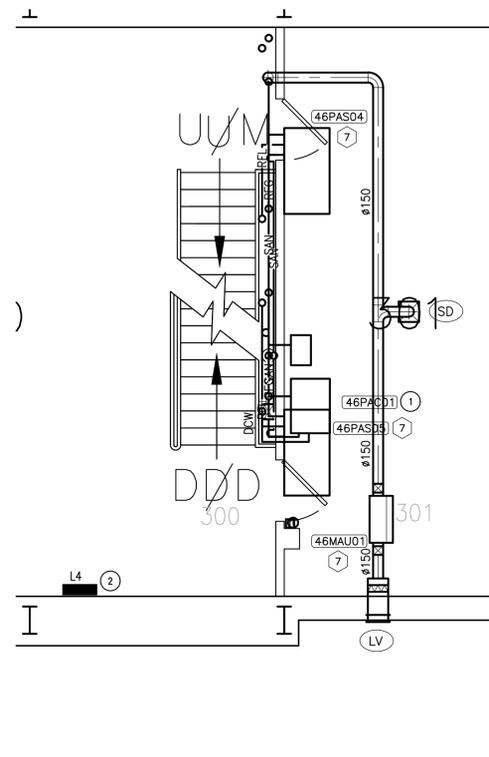
**2** PLAN PARTIEL D'ÉTAGE, AU DEUXIÈME  
 E01 ÉCHELLE = 1:50



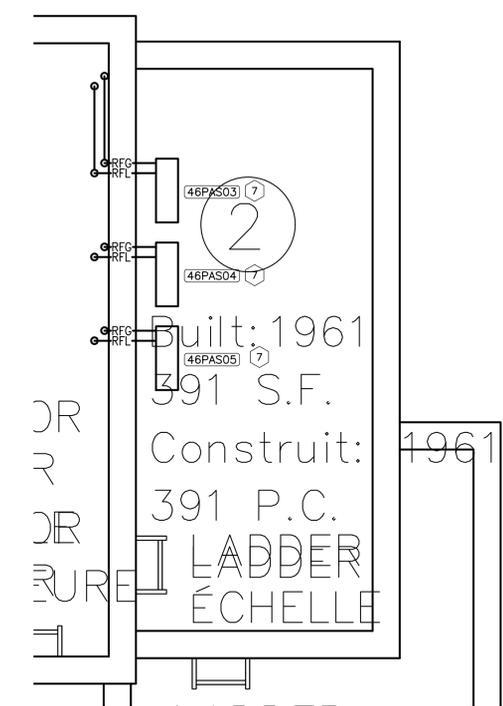
**7** RÉPARTITEUR EXISTANT  
 E01 ÉCHELLE =



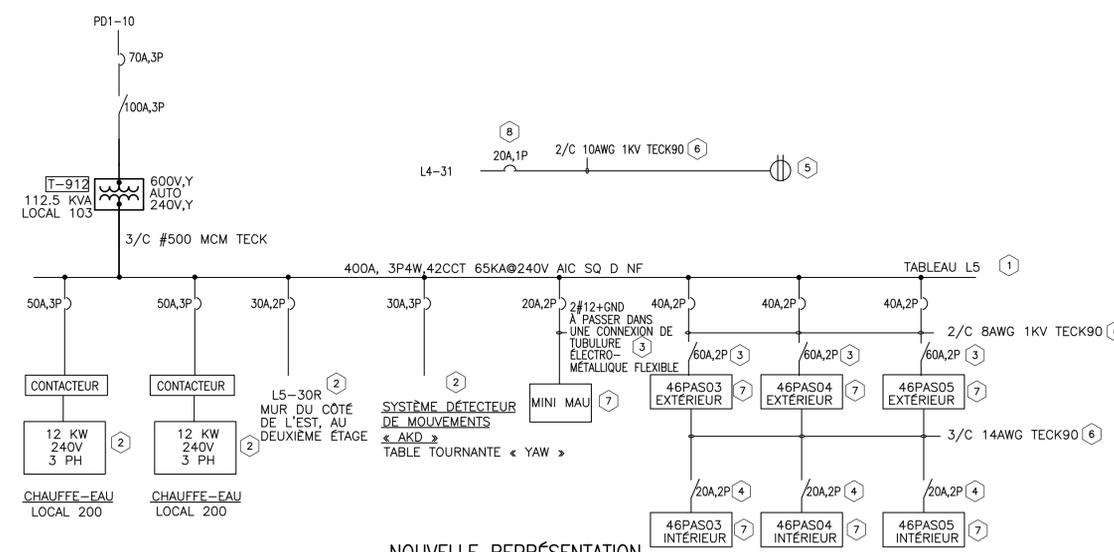
**5** REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE UNIFILAIRE ET EXISTANTE  
 E01 ÉCHELLE =



**3** PLAN PARTIEL D'ÉTAGE, AU TROISIÈME  
 E01 ÉCHELLE = 1:50



**4** PLAN PARTIEL DU TOIT  
 E01 ÉCHELLE = 1:50



**6** NOUVELLE REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE UNIFILAIRE  
 E01 ÉCHELLE =

0	21 09 2022	DOCUMENT, À FAIRE TRADUIRE.	ZM
No.	Date	Revision	By: Par:

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.
- Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.

A	A Detail no. / N° du détail	A
C	B Location drawing no. sur dessin n°	B
	C Drawing no. / dessin n°	C

project / projet  
 ÉDIFICE M-46  
 MODERNISATION DES INSTALLATIONS DE CVAC DES LOCAUX 301 ET 201  
 CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL  
 drawing / dessin  
 TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ - REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE UNIFILAIRE ET PLANS D'ÉTAGE

designed / conçu	KXL	date / date	FÉV. 2022
drawn / dessiné	KXL	scale / échelle	SELON LES ANNOTATIONS
checked / vérifié	ALS	sheet / feuille	E01 of/de E01
approved / approuvé	ALS	W.O.no. / D.T.n°	A1-018920-01-02

dwg.no. / dessin n°  
**5962-E01F**

